

Conférence de presse de François Hollande à Brest le 30 janvier 2012

Mesdames et Messieurs, j'avais prévu de venir ici à Brest pour plusieurs motifs. Le premier était de me rendre à l'Île Longue pour visiter la Force océanique stratégique. Je remercie les autorités qui m'ont permis de réussir ce déplacement. Je voulais ainsi marquer, dans une totale discrétion d'ailleurs, l'exigence qui est la nôtre de maintenir la capacité de dissuasion nucléaire, qui est la condition de notre indépendance et aussi une force utile à la paix.

La dissuasion nucléaire repose sur deux composantes, une composante aérienne et une composante maritime, avec les quatre sous-marins SNLE. J'ai pu en visiter un qui était en conditionnement, et j'ai salué tous les personnels qui servent ces matériels exceptionnels. Parce que s'il peut y avoir la permanence indispensable pour que la force de dissuasion, dans sa composante maritime, soit dans la possibilité d'être utilisée, il y a la nécessité d'une permanence en mer au moins d'un sous-marin. Cela exige un haut niveau technique et une mobilisation des personnels. La dimension humaine de l'effort de défense, au-delà de ce que les budgets doivent prévoir, est une composante essentielle de notre capacité.

Je veux aussi insister, toujours sur ces questions de défense, sur la conception qui est la nôtre de l'arme nucléaire. L'arme nucléaire, dans le cadre de la dissuasion, est dans une stratégie défensive. Elle n'est pas une arme qui peut être utilisée dans le cadre d'un champ de bataille, d'une escalade. Elle est la riposte dès lors que nos intérêts vitaux sont menacés. C'est cette dimension défensive qu'il conviendra de prolonger.

Il y a aussi la nécessité de poursuivre la lutte contre la prolifération de l'arme nucléaire. C'est vrai que nous possédons des armes nucléaires, et depuis longtemps. Mais nous ne considérons pas qu'il soit utile au monde que des pays accèdent à l'arme nucléaire. Et nous pensons que l'effort de désarmement doit être engagé, poursuivi. La France y prend déjà sa part et y prendra, dans l'avenir également, sa participation.

Sur l'effort de défense, la loi de programmation militaire a été votée en 2009. Elle viendra à son terme en 2014. Dans l'hypothèse où il y aurait un changement en France à la suite de l'élection présidentielle, j'aurai, si les Français m'en donnent mandat, à lancer un livre blanc sur la défense dès la fin de l'année 2012. Il permettra de préparer la loi de programmation 2014-2020 de façon à ce que nous puissions identifier les renouvellements d'équipements, les modernisations indispensables, dans le contexte budgétaire que chacun connaît. Ce sera à partir des menaces, à partir des missions, que nous aurons à faire ces choix. Dans le cadre de cette loi de programmation, il y aura forcément des engagements à prendre. Et en même temps, la défense sera soumise aux mêmes règles que tous les autres budgets, c'est-à-dire la modernisation, la rationalisation et en même temps, aussi, le souci d'être efficace. Donc, je vous annonce qu'il y aura, si les Français m'en donnent mandat, cette discussion autour du livre blanc, la recherche des missions, la préparation de l'avenir et le vote d'une loi de programmation militaire.

Cela, c'était pour ma matinée. Ensuite — certains ont pu assister à cette rencontre —, j'ai rencontré avec les élus de Brest, le Maire mais aussi le Président du Conseil régional Jean-Yves Le Drian, les salariés de la réparation navale qui attendent une solution de reprise et qui ont exprimé leur inquiétude, même leur colère, par rapport à une forme d'inertie qui semble aujourd'hui prévaloir. Je leur ai dit combien j'attachais du prix à la présence de la réparation

navale ici à Brest, parce qu'il y a un site exceptionnel, qu'il y a eu des équipements qui ont été réalisés et que nous avons besoin d'une réparation navale.

J'ai eu aussi un échange avec le Président de l'Université, le Président du Pôle Mer et le Président de la DCNS sur les énergies marines renouvelables, qui représentent un vecteur de développement très important. Vous savez que je souhaite faire monter les énergies renouvelables. Parmi les énergies renouvelables il y a l'éolien, et dans ce cadre-là il y a l'éolien maritime qui est déjà engagé largement dans des recherches, même dans des installations. Je soutiendrai autant que je le pourrai ce beau projet de développement, important pour Brest, important pour la région Bretagne, mais important aussi pour notre pays.

Et puis tout à l'heure, je tiendrai une réunion publique. Voilà ce qui aura été un séjour breton à Brest. Je remercie tous ceux qui ont pu y participer et m'ont permis de réussir cette visite.

J'imagine qu'il y a des questions qui ne portant pas sur le sujet de mon déplacement.

Questions des journalistes

Q — *Concernant l'intervention télévisée de Nicolas Sarkozy, comment avez-vous trouvé hier soir le chef de l'Etat ?*

FH — Je ne retiendrai qu'une seule annonce de l'intervention du chef de l'Etat hier soir, c'est l'augmentation de la TVA. Et je la considère inopportune, injuste, infondée et improvisée. Cela fait beaucoup ! C'est pourquoi, si les électeurs en décident et si demain je suis appelé aux responsabilités du pays, et si d'aventure le dispositif avait été adopté, je demanderai au Parlement de l'annuler.

Il est en effet inopportun d'augmenter la TVA de 1,6 point au moment même où la croissance se ralentit, de l'aveu même du Premier ministre — puisque le taux de croissance, qui était prévu autour de 1 % cette année, va tomber à 0,5 %, peut-être moins. C'est précisément dans cette conjoncture déjà difficile, avec une consommation qui faiblit, que le président sortant décide d'augmenter la TVA...

C'est ensuite injuste. Au moment où il y a tant d'inégalités dans notre pays, où il y a eu tant d'avantages fiscaux qui ont été accordés aux plus favorisés, où encore récemment a été allégé l'impôt sur la fortune, demander aux Français de payer un impôt de plus, c'est aggraver encore l'injustice qui caractérise le mandat de Nicolas Sarkozy.

C'est infondé. La compétitivité n'est qu'un faux prétexte. Ce n'est pas en baissant de quelques points les cotisations patronales sur toutes les entreprises qu'il y aura quelque progrès que ce soit pour notre commerce extérieur. Je rappelle que le déficit de la balance commerciale est de 75 milliards d'euros, deux tiers dans le cadre de l'Union européenne. Comment imaginer que quelques points de moins de cotisations patronales pourraient d'un seul coup améliorer nos échanges extérieurs ? D'autant que cette baisse de cotisations patronales va porter sur toutes les entreprises, tous les produits, et donc aussi bien ceux qui sont exposés à la concurrence internationale que ceux qui sont importés, mais aussi que ceux qui sont fabriqués et seront consommés ici. Et surtout sur les services, puisque la baisse de cotisations va aussi être sur les services, sans aucun effet favorable sur la compétitivité.

Donc, l'argument du commerce extérieur, de la création d'emploi et de la compétitivité tombe. Ceux qui sont favorables à un changement d'assiette de la protection sociale, c'est-à-dire à un

basculement du travail vers une autre ressource, n'y trouveront pas non plus leur compte. Parce que ce qui était demandé, ce n'était pas 12 ou 13 milliards pour qu'il y ait un impact. Pour les tenants de cette thèse, c'est 30, 40 ou 50 milliards — une organisation patronale avait même demandé 70 milliards. Donc, il y a là un mauvais prétexte, pour hélas une mauvaise cause qui est d'augmenter les prélèvements sur les Français.

Enfin, cette décision est improvisée. Je vais en prendre juste un exemple. Nicolas Sarkozy a dit que la hausse de la TVA allait être décidée tout de suite mais appliquée au mois d'octobre. Tiens, pourquoi donc ? Qu'y a-t-il entre tout de suite et le mois d'octobre ? Cherchez, vous trouverez ! Une date, peut-être même deux, un premier tour et un second tour.

Mais c'est improvisé aussi parce qu'il a affirmé qu'il n'y aurait aucune répercussion sur les prix de la hausse de la TVA. Ce serait de nul effet pour les Français. Mais alors, pourquoi renvoyer cela au mois d'octobre ? Il a même dit — une contradiction supplémentaire dans son intervention — que les Français devaient se dépêcher de consommer, et que cette hausse de la TVA différée aurait un impact sur la croissance parce que les Français, craignant une augmentation des prix, achèteraient tout de suite. Ce qui d'ailleurs ruine le premier argument selon lequel la hausse de la TVA ne serait pas répercutée dans les prix !

Tout cela est improvisé. Quand une décision est à la fois inopportune, injuste, infondée et improvisée, le mieux est de la supprimer le moment venu. C'est ce que les Français auront à décider.

Je termine sur une notation. En fin de mandat, l'impopularité ne révèle pas le courage. Ce serait trop simple. Ce qui serait impopulaire serait courageux ? Non. En fin de mandat, l'impopularité révèle la défiance des Français à l'égard de ceux qui les dirigent. Il est donc périlleux de vouloir transformer une impopularité en courage. Et d'ailleurs, il n'y a aucun courage à demander aux Français de payer davantage d'impôts et à alléger la contribution des plus favorisés. Car même la CSG augmentée de 2 points sur les revenus du patrimoine touchera tous les patrimoines de manière proportionnelle, quelle que soit l'importance des placements, c'est-à-dire y compris les personnes qui n'ont que leur épargne pour assurer le complément de leur retraite notamment.

Voilà ce que j'ai pensé. Mais je n'en dirai pas davantage, parce que je crois que maintenant, c'est un choix que vont faire les Français entre un projet — il nous a été présenté par le président sortant — et un autre, celui que j'ai moi-même proposé à nos compatriotes au Bourget et la semaine dernière.

Q — *S'agissant de la banque publique d'investissement et de la taxation sur les transactions financières qui serait mise en application au mois d'août, reviendrez-vous sur ces deux annonces de Nicolas Sarkozy s'il les mettait en place ? Sinon, est-ce que vous les saluez ?*

FH — La banque publique d'investissement que j'avais proposée est énoncée par Nicolas Sarkozy. Tant mieux, s'il peut préparer les choses ! Mais cela vient bien tard. En plus, est-ce la même idée ? Ce que je souhaite et veux mettre en place, c'est une banque publique d'investissement, c'est-à-dire mobilisant tous les établissements existants mais ayant la capacité aussi de lever l'épargne. J'ai d'ailleurs donné un instrument : le livret de développement durable serait doublé quant à son plafond et affecté au financement des PME. La banque publique d'investissement aurait aussi une présence régionale, car je souhaite que les fonds régionaux qui ont été mis en place par les conseils régionaux puissent être liés à cette banque publique d'investissement. Donc, chaque fois qu'une idée, même si elle est exprimée par moi et reprise

par d'autres, peut avancer, je m'en félicite. J'aurai à juger de ce qui va être décidé dans les prochains jours.

Sur la taxe sur les transactions financières, je ne sais pas encore ce qu'elle sera. Il semble qu'elle s'applique simplement à quelques produits et qu'elle est très loin de la taxe sur les transactions financières que le Parlement européen avait souhaitée. Cette taxe sur les transactions financières, ou ce qui est présenté comme tel, sera, nous dit-on, appliquée au mois d'août. Nous verrons ce que nous en ferons à ce moment-là, si les Français nous ont donné leur confiance. Deuxièmement, cette taxe remplace en définitive un impôt qui avait été supprimé par Nicolas Sarkozy, l'impôt de Bourse.

C'est ce qui, en définitive, ressort de cette intervention — je ne sais pas s'il faut l'appeler présidentielle ou celle du candidat, mais qu'importe : c'est une forme d'incohérence tout au long de ce quinquennat. Le bouclier fiscal a été voté et a été supprimé. L'impôt de Bourse a été supprimé et va être rétabli. La TVA a baissé pour la restauration, elle a augmenté pour tous les Français. Il y a eu des pertes de temps sur la banque publique d'investissement, il semble qu'elle puisse être décidée avant le terme du mandat. Et que dire de tous ces allègements fiscaux qui ont été accordés en 2007, et de tous ces prélèvements qui s'abattent sur les Français depuis ! On me dira « c'est la crise ». Non, c'est l'inconséquence, l'imprévoyance. Il est très important en politique, au-delà même des sensibilités, d'avoir de la constance, d'avoir une vision longue, d'avoir de la cohérence dans l'action. C'est ce qui a manqué.

Q - Nicolas Sarkozy semble avoir repris, hier, certaines de vos propositions.

François Hollande – Je ne sais pas. C'est peut-être que mes propositions l'ont intéressé ? Mais, là, cela fait partie de ce que sera le débat au moment de l'élection présidentielle. Nicolas Sarkozy ne veut pas être candidat, pour le moment. Donc je ne vais pas répondre sur le plan de la campagne électorale. On ne peut pas avoir les deux fonctions, si je puis dire : la fonction présidentielle et la fonction de candidat. Donc, pour l'instant, je réponds au président sortant.

Q - Justement, pour revenir sur le statut de Nicolas Sarkozy : considérez-vous que cela devient, peut-être – le mot est fort –, un déni de démocratie de ne toujours pas être candidat alors qu'il utilise son temps de parole en tant que président de la République ? Par ailleurs, vous avez eu l'occasion de répondre à Alain Juppé sur ce point, mais cette fois-ci ce sont des éléments de langage repris par le président de la République lui-même, sur votre « personnalité arrogante ». Qu'en pensez-vous ?

François Hollande – Oui, oh, j'ai été qualifié de beaucoup d'adjectifs, depuis un certain nombre de mois. C'est le temps, semble-t-il, de ce nouveau vocabulaire – comme vous l'avez d'ailleurs souligné, élaboré en haut lieu. Pour moi, ce qui compte, ce n'est pas le jugement de Nicolas Sarkozy ou d'autres par rapport à ma personne, par rapport à mes propositions, par rapport à ma démarche : c'est le jugement des Français. Ce sont eux qui vont avoir la parole. Ce sont eux qui choisiront, en toute liberté, leur prochain président. C'est à eux de savoir qui est arrogant et qui ne l'est pas, qui est efficace et qui ne l'est pas, qui est sincère et qui ne l'est pas, qui est courageux et qui ne l'est pas. Ce n'est pas à chacun de s'autoproclamer ou de dénigrer son concurrent. C'est aux Français de savoir juger ceux qui se présentent à leur suffrage.

Nicolas Sarkozy a également annoncé un contrat de compétitivité, qu'il présente comme une façon de tourner la page des 35 heures. Jugez-vous nécessaire de défendre ces 35 heures ? Reviendriez-vous sur cette mesure si vous étiez élu ?

François Hollande – Alors, d’abord, il a demandé qu’une négociation puisse s’ouvrir. Et il a laissé deux mois aux partenaires sociaux. Et ensuite, il a menacé du vote d’une loi si les partenaires sociaux ne se mettaient pas d’accord. Donc tout cela nous renvoie au mois de mars ou au mois d’avril. Je rappelle que le premier tour est fixé le 22 avril et le second tour, le 6 mai. Donc il devient difficile de prétendre pouvoir agir au-delà sans avoir le vote des Français. Donc je ne peux même pas imaginer qu’il puisse y avoir une loi sur ce sujet avant l’élection présidentielle.

Q - *Que proposez-vous en matière de dépendance ? De nombreuses associations sont, dans ce domaine, en difficulté.*

François Hollande – Dois-je rappeler toutes les promesses qui avaient été faites en matière de dépendance des personnes âgées ? Dois-je avoir la cruauté de me souvenir que le président sortant avait promis qu’une réforme serait votée à la fin de l’année 2011 ? Donc nous aurons ce sujet à régler en 2012. Vous avez raison de dire que beaucoup d’associations sont dans une très grande difficulté, que conseils généraux n’en peuvent plus, dès lors que l’Apa n’est pas compensée, comme il était prévu, par l’Etat – et que, pour les familles, un reste à charge très important demeure. Donc, je l’ai moi-même indiqué dans mon projet présidentiel, nous aurons à faire cette réforme. Il y aura des financements à prévoir, des solidarités à organiser. Ce sera l’objet d’une concertation avec les associations concernées, avec les conseils généraux, pour trouver un mode de couverture pérenne de ce qu’on appelle la dépendance.

Q - *Que pensez-vous de la proposition que Nicolas Sarkozy a faite hier soir à propos de l’usine de lingerie Lejaby, mais également à propos d’une entreprise qui est très importante ici à Brest, la Sobrena, qui est une entreprise de réparation navale menacée, elle aussi, de fermeture en partie, aussi, à cause des délocalisations ? En fait, maintenant, les chantiers polonais réparent aussi des bateaux. Mes deux questions se rattachent au sujet des délocalisations d’entreprises.*

François Hollande – Ce sont des secteurs différents, mais la menace est la même. Des pays à faible coût de main-d’œuvre, très faible coût de main-d’œuvre – et ce n’est pas la TVA sociale qui changera quoi que ce soit à cette situation – attirent un certain nombre d’activités qui étaient, jusque-là, localisées en France. Nous avons besoin d’une réparation navale française. Parce que c’est un outil indispensable. Si nous n’avons plus cette capacité, eh bien nous aurons une perte pour ce qu’on appelle l’industrie navale française. D’où l’urgence de trouver un repreneur. Plusieurs se sont manifestés et, très prochainement, des choix devront être faits. Je sais que les élus, ici, sont très vigilants.

Sur Lejaby, Arnaud Montebourg s’est rendu sur place, en mon nom. Avec les salariés, il a réfléchi à des solutions de reprise. Il a eu un contact avec un repreneur possible. Je sais qu’il y en a d’autres. Et je souhaite que les pouvoirs publics, d’ici le mois de mai, puissent favoriser la continuité, sous une autre appellation, de l’entreprise Lejaby. Il y a la possibilité de fabriquer du haut de gamme. C’est ce qui est ressorti. Vous avez raison de faire le lien : il y a un savoir-faire de la réparation navale, il y a un savoir-faire du textile. Quand les compétences se perdent, c’est irréversible.

Nous allons bientôt arrêter. Je vais donc prendre encore trois ou quatre questions.

Q - *Quelles sont vos propositions pour la Bretagne ?*

François Hollande – Je ne permettrai pas de parler au nom de la Bretagne. Pour l’instant, je suis candidat à la présidence de la République.

Q - Que répondez-vous à François Fillon qui justifie les annonces d'hier par la gravité de la crise : il faut agir maintenant, ne pas faire de pause et ne pas attendre l'élection ?

François Hollande – Mais depuis combien de temps Nicolas Sarkozy est-il Président de la République ? Quatre ans et neuf mois. Depuis combien de temps François Fillon a-t-il été nommé Premier ministre ? Quatre ans et neuf mois. Sans doute, les trois derniers ont-ils tout à fait leur utilité. Mais comment imaginer rattraper en trois mois toutes les erreurs de tout le quinquennat ? Le déficit de la balance commerciale et le problème de la compétitivité ne datent pas de la crise financière. Le déficit était déjà là en 2007. Que n'a-t-il été résorbé ? Sur la question des 35 heures, Nicolas Sarkozy s'était présenté devant les Français en 2007 sur le thème du « travailler plus », avec l'idée de libéraliser les heures supplémentaires : cela a été fait. Et aujourd'hui, il revient devant les Français avec le thème du « travailler moins » — pour gagner moins — parce que nous sommes dans une période de difficulté. Mais comment faire cohabiter deux systèmes : le système où l'Etat encourage le recours aux heures supplémentaires par le versement d'exonérations de cotisations sociales et le système où l'Etat encouragerait le chômage partiel, voire la modulation d'activité ? Ce n'est pas la crise qui provoque la lucidité ! C'est la proximité de l'élection présidentielle qui provoque une fuite en avant. C'est tout à fait différent.

Q - Quid de la décentralisation ?

François Hollande – Il y aura une nouvelle étape de la décentralisation, si les Français nous en donnent le mandat, c'est-à-dire à la fois avec une élection présidentielle victorieuse et des élections législatives qui nous donneraient une majorité. Dans cette étape de la décentralisation, des compétences et des pouvoirs nouveaux seront données aux collectivités locales. Et une réforme de la fiscalité locale sera engagée, dans le cadre de la grande réforme fiscale, dès l'été. Et vous savez que l'expérimentation existe déjà. Les conseils régionaux peuvent même avoir un pouvoir réglementaire concédé — certes, pas dans tous les domaines, mais que nous pourrons, d'ailleurs, élargir. Mais nous ne ferons pas, je vous le dis, une décentralisation spécifique à la Bretagne. Parce que nous sommes dans un Etat où la République est une et indivisible.

Q - Le secteur de la défense ne figure pas dans vos priorités. Cela veut-il dire que si vous êtes élu, il faut s'attendre à une baisse du budget de la Défense ou à des suppressions d'effectifs ? Par ailleurs, quel est le nom du sous-marin que vous avez visité ce matin ?

François Hollande – Si je vous donne le nom, vous allez croire que je tombe sous le reproche de mes concurrents : il s'appelle le Triomphant. Je n'ai pas pu trouver le Modeste... Mais il y avait aussi des noms tout à fait prestigieux. J'aurais pu être sur le Redoutable. Donc, vous voyez, j'ai été sur le sous-marin qui m'a accueilli. Je ne l'ai pas choisi à dessein.

En ce qui concerne la défense, j'ai dit à l'occasion d'une tribune — donc je vous le redis ici — que je voulais garder ses deux composantes. Je viens de vous préciser qu'il y aura un livre blanc et une nouvelle loi de programmation militaire, avec le souci de répondre aux missions. Ce qui compte, en matière de défense, c'est l'intérêt de la France, avant même les préoccupations budgétaires. Pouvons-nous être en sécurité ? Pouvons-nous avoir une politique de défense qui nous permette de mener une politique extérieure et, en même temps, qui nous mette à l'abri d'un certain nombre de menaces ? Voilà le cadre qui permettra de définir les moyens par rapport aux objectifs.

Mais, je vous l'annonce aussi, tous les ministères auront à faire des efforts, sans qu'il y ait besoin de dire que ce serait celui-ci qui devrait être plus sollicité qu'un autre. En revanche, je l'ai indiqué dans le projet présidentiel, sur l'éducation nationale, sur la justice, sur la sécurité (entendue au sens aussi bien de la police que de la gendarmerie), il y aura des priorités. Mais, pour la défense, c'est en fonction des missions, des menaces que nous devons organiser les moyens. Et j'ai grande confiance dans ceux qui servent la défense : les militaires – qui ont vocation, au-delà des alternances, à être les garants de notre sécurité et de l'efficacité de nos troupes, où qu'elles soient – et j'ai grande confiance dans les personnels civils, qui sont des personnels de haut niveau sur le plan technologique et qui servent aussi les missions. C'est ce qui a toujours fait la force de la défense nationale : elle a besoin et de personnels militaires, et de personnels civils, et d'une industrie de défense – à laquelle je suis aussi très attaché, sans qu'elle se confonde avec les intérêts de Monsieur Dassault. Je vous le dis puisque vous représentez *Le Figaro* et que vous n'y êtes pour rien !

Avez-vous d'autres questions ?

Q - *Oui, sur le « Pentagone français », ou en tout cas le déménagement du ministère de la Défense à Balard : mènerez-vous à bien ce projet très ambitieux ?*

François Hollande – Nous évaluerons, d'abord, le sujet, compte tenu d'alertes ou d'alarmes de dépassement de coûts. Nous verrons ce que nous aurons à faire. Mais, dès lors que c'est engagé, nous irons au terme – mais avec une évaluation au moment où les Français décideront de nous donner la responsabilité, s'ils nous la donnent.

Voilà, je ne vais pas être plus long. Si vous n'avez pas d'autre question, je vous remercie. Allez, une dernière pour vous faire plaisir.

Q - *Créerez-vous un ministère des Energies renouvelables ?*

François Hollande – Lorsque j'ai rencontré les différents protagonistes de ce beau dossier des énergies marines renouvelables, et avec un pôle Mer qui est vraiment, ici, tout à fait en pointe, la question s'est posée. Mais j'ai pris une position, dans le cadre de cette campagne présidentielle : ne pas annoncer de ministère, à ce stade. Pourquoi ? Parce que ce serait une facilité. Je promettrais souvent autant de ministères que de catégories rencontrées. Je ne le souhaite pas. Je pense que la mer est une chance pour le développement de notre pays. C'est un enjeu tout à fait majeur. Nous avons un littoral important, un espace maritime considérable – je n'oublie pas l'Outre-mer. C'est vraiment un atout. Après, nous verrons la forme qu'il faudra donner à cet enjeu. Je n'écarte pas du tout cette hypothèse, vous l'avez bien compris, mais j'en fais une question de principe.

Et puis, après, je tomberais sous des critiques : on dirait que je constitue des gouvernements avant l'heure. Pour l'instant, nous présentons des idées, nous allons vers les Français et nous sommes conscients qu'à trois mois de l'élection présidentielle, rien n'est décidé, rien n'est fait. Il y a une forme de respect pour le corps électoral. Moi, le respect que j'ai pour le corps électoral, c'est de m'être présenté il y a déjà plusieurs semaines, voire plusieurs mois. C'est d'avoir présenté mon projet. C'est d'avoir dit avec qui je le mettrai en œuvre si, demain, les Français m'en donnaient le mandat. C'est d'avoir le souci de la clarté sur telle ou telle proposition. C'est de ne pas être dans la confusion des genres. Chacun fait sa campagne comme il l'entend. Chacun se déclare quand il veut. Mais moi, je le fais avec le souci de dire tout aux Français pour, demain, respecter ma parole.

Je n'ai pas de bilan à présenter. J'ai un projet. Mais ceux qui ont un bilan doivent le présenter, aussi. Mais ils ne peuvent pas faire croire que ce sont des annonces de dernière heure qui vaudront remplacement de leur bilan. De toute façon, une action est jugée sur l'ensemble de la durée, pas sur les derniers mois – et pourquoi pas sur le dernier jour, finalement !

Merci.